

15ème législature

Question N° : 45394	De M. Jean-Pierre Vigier (Les Républicains - Haute-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse > Opérations de remembrement	Analyse > Opérations de remembrement.
Question publiée au JO le : 03/05/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le manque d'information des propriétaires lors des opérations de remembrement. En effet, lors de ces différentes opérations, les propriétaires fonciers sont très souvent peu informés et ce, aux différentes étapes de la procédure. Ainsi, il serait souhaitable que les propriétaires soient tenus informés de l'opération de remembrement dès le début de cette dernière et non seulement à la fin, comme c'est le cas actuellement. Or la phase de consultation revêt une importance particulière et il n'est pas acceptable que les propriétaires n'y soient pas davantage associés. Aussi, il lui demande les orientations qu'il compte prendre afin de mettre en œuvre une concertation plus efficace avec les propriétaires afin que les opérations de remembrement soient plus efficaces et respectueuses des différents acteurs.